

Créteil, le 1^{er} septembre 2019



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

**Inspection de l'Éducation
nationale**

**Enseignement Technique
Enseignement Général**

Affaire suivie par
Rafika RAIS

Téléphone
01 57 02 68 58

Mél
ce.ien-egget@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Ludovic HÉNON
Charles KAOUA
Jean LABBOUZ
Delphine MÉZIÈRE
Réjane VIGNAUD

IEN Mathématiques Physique – Chimie
à

Mesdames les enseignantes et Messieurs les
enseignants de Mathématiques Physique-
Chimie

S/c de Madame ou Monsieur le Chef
d'établissement

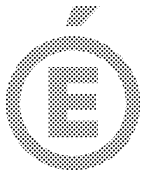
Chers et chères collègues,

Nous souhaitons une excellente rentrée à tous les professeurs et conseillers principaux d'éducation ainsi que la bienvenue à toutes celles et ceux qui ont rejoint l'académie de Créteil.

L'académie de Créteil, composée de trois départements contrastés, se caractérise par de grandes richesses et diversités sociales, scolaires et territoriales. Dans ce contexte, le prochain projet académique 2020-2023 sera articulé autour des notions d'autonomie et de mobilité. Comme pour le précédent, sa conception et sa rédaction feront l'objet d'une réflexion collective entre tous les acteurs de la communauté éducative.

Des éléments transversaux sont communs à tous les enseignements. Complétés par les éléments propres à vos disciplines, ils ont pour objectif de consolider l'acquisition, par les élèves, d'un socle solide destiné à développer leur autonomie et d'éclairer leurs choix, notamment d'orientation. Ainsi :

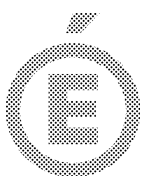
- le travail mené sur la maîtrise de la langue écrite et orale à toutes les étapes de la scolarité sera poursuivi. A cet égard, il faudra veiller, dans toutes les disciplines, à intégrer la pratique quotidienne de la production écrite et orale, tant pour les filles que les garçons ;



- au collège, l'exploitation plus approfondie des résultats des évaluations de sixième (français et mathématiques) permettra de personnaliser les parcours des élèves. Le dispositif Devoirs Faits demeure l'une des composantes essentielles de cette personnalisation en agissant sur la prévention du décrochage scolaire et la réduction des inégalités. Il s'agit maintenant d'en renforcer la dimension qualitative à tous les niveaux du collège et d'accentuer en particulier la fréquentation en quatrième et en troisième ;
- au lycée, l'année 2019-2020 est celle de la transformation de la voie professionnelle et de la mise en œuvre des nouveaux programmes des classes de seconde professionnelle et de première année de CAP. De même, dans la voie générale et dans la voie technologique de nouveaux programmes entrent en vigueur en seconde et en première. L'exploitation des tests de positionnement en seconde vous permettra de proposer un accompagnement adapté aux besoins des élèves. Pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces réformes, les actions de formation et d'animation seront poursuivies. Par ailleurs, le travail engagé pour l'accompagnement des élèves dans leur choix d'orientation reste important, en particulier en terminale dans le cadre de Parcoursup ;
- de nouvelles mesures relatives à l'École inclusive sont mises en place à cette rentrée, avec notamment l'instauration des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL).

Dans notre académie peut-être plus encore l'attention aux valeurs de la République et l'engagement des élèves sont des objectifs essentiels :

- l'éducation aux valeurs de laïcité et de citoyenneté, ainsi que la culture de l'engagement et de lutte contre toutes formes de discrimination, continueront à se déployer au travers de l'ensemble des disciplines et dans toutes les dimensions de l'activité scolaire. Transmettre les valeurs de la République et les faire vivre au quotidien dans les établissements scolaires est au cœur des missions de l'Éducation nationale ;
- les questions environnementales, présentes dans l'article 9 de la loi pour l'École de la confiance, seront également au cœur de nos préoccupations. La lutte contre le changement climatique et en faveur de la biodiversité se concrétise à cette rentrée par une circulaire nationale contenant notamment les huit mesures prioritaires annoncées en juin 2019 par le ministre de l'Éducation nationale. Deux d'entre elles doivent être mises en place avant décembre 2019 : l'élection d'un éco-délégué par classe et le choix d'un projet pérenne en faveur de la biodiversité dans chaque établissement ;
- la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 sera une opportunité pour permettre aux établissements et aux élèves de s'impliquer de manière transversale, en s'appuyant



sur différentes disciplines, tout en développant l'esprit d'équipe.

Concernant votre parcours professionnel, dans le cadre du protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR), le rendez-vous de carrière est une occasion privilégiée de nourrir la réflexion sur vos pratiques pédagogiques et d'identifier vos besoins en formation et en accompagnement pour votre développement professionnel dans le cadre, notamment, de la GRH de proximité.

Nous vous rappelons enfin que la sécurité au sein des établissements scolaires s'appuie notamment sur la vigilance quotidienne de la communauté éducative. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse engage, en cette rentrée 2019, un plan d'action global reposant sur cinq priorités, qui vise à préserver l'École de toute forme de violence ainsi qu'à apporter un soutien sans faille à ses personnels.

Pour une information plus détaillée sur l'ensemble des thématiques de cette rentrée académique et celles concernant le premier degré, nous vous invitons à consulter le dossier de presse en suivant ce lien : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/3_Presse/88/1/DP -
_Rentree_2019_1164881.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/3_Presse/88/1/DP_-_Rentree_2019_1164881.pdf)

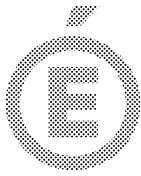
Nous avons le plaisir de vous informer qu'un nouveau collègue IEN mathématiques-physique chimie a rejoint l'académie : Ludovic HÉNON qui succède à Frédéric REBOUX. Nous accueillons également Réjane VIGNAUD, chargée de mission d'inspection à compter du 1^{er} octobre.

Vous trouverez la nouvelle répartition des responsabilités d'établissement sur le site académique disciplinaire.

Nous tenons à vous remercier pour votre engagement au service de la réussite des élèves tout au long de l'année scolaire dernière, ainsi que pour vos différentes contributions aux examens et concours. Nous saluons également le travail réalisé par les tuteurs et formateurs qui ont accompagné leurs collègues dans leur parcours professionnel.

Cette année scolaire sera marquée :

- par la mise en œuvre de la transformation du lycée professionnel dans les classes de première année de CAP et de seconde professionnelle, notamment :
 - par la mise en œuvre des nouveaux programmes de mathématiques et de physique-chimie en cours « ordinaire » ou en co-intervention ;



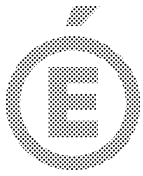
- par le travail sur le chef d'œuvre en première année de CAP ;
 - par la mise en œuvre de la consolidation des acquis en première année de CAP et en seconde professionnelle. En seconde professionnelle, la consolidation s'appuie sur les tests de positionnement en début de seconde professionnelle, en mathématiques et en français qui se dérouleront entre le 16 septembre et le 4 octobre.
- par la poursuite de la publication des textes concernant la transformation du lycée professionnel, notamment les modalités d'évaluation du CAP (parues au Journal Officiel n° 206 du 5 septembre 2019), celles du chef d'œuvre, les programmes de mathématiques et de physique-chimie de première et de terminale professionnelles et les modalités d'évaluation du baccalauréat professionnel ;
 - par la publication des documents ressources concernant les programmes de mathématiques et de physique-chimie ;
 - par l'évolution, des 3^e préparatoires à l'enseignement professionnel en 3^e dites « prépa-métiers ».

Nous souhaitons aussi attirer votre attention sur plusieurs points :

- l'année scolaire 2019-2020 a été désignée année des mathématiques. Une rubrique spécialement dédiée à cet événement figure sur le site disciplinaire académique. Nous vous invitons à la consulter régulièrement ;
- si vous êtes éligible à un rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR, le document de référence de l'entretien (annexe 4 du guide rendez-vous de carrière enseignant) constitue une aide à la préparation du rendez-vous de carrière ;
- la nécessité d'une préparation à l'épreuve orale de contrôle du baccalauréat professionnel qui ne soit pas trop tardive ;
- certains concours scientifiques sont destinés à vos élèves. Une rubrique du site académique disciplinaire peut vous permettre de cibler ceux qui vous intéressent.

De nombreuses ressources existent :

- sur le site Eduscol :
 - les guides d'accompagnement (vade-mecum) concernant la transformation de la voie professionnelle ;
 - les programmes de mathématiques et de physique-chimie de collège et de lycée professionnel ;
 - les documents ressources d'accompagnement des programmes de mathématiques et de physique-chimie concernant les programmes de collège et ceux du lycée



professionnel ;

- sur les parcours M@gistère : « Transformer la voie professionnelle » et « Actes du séminaire Transformation de la voie professionnelle (académie de Créteil) », pour lesquels l'inscription est libre.

5

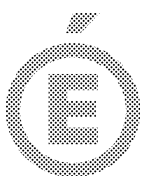
Nous vous invitons à consulter régulièrement le site académique disciplinaire ainsi que votre messagerie professionnelle. Ces deux canaux nous permettent de vous transmettre directement documents et informations.

Nous vous précisons que la date de clôture des inscriptions au Plan Académique de Formation est le 17 septembre.

Vous pouvez aussi nous contacter par courriel ou par téléphone. N'hésitez pas à le faire si vous avez des interrogations ou si vous avez besoin d'informations.

Restant à votre écoute pour vous accompagner, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos élèves, une excellente année scolaire.

Les IEN de Mathématiques – Physique - Chimie



Sitographie

Programmes

Les programmes de seconde professionnelle et ceux de CAP sont parus au [BO spécial n°5 du 11 avril 2019](#).

Classe de seconde professionnelle :

[Programme de mathématiques.](#)

[Programme de physique-chimie.](#)

Classes de CAP :

[Programme de mathématiques.](#)

[Programme de physique-chimie.](#)

Classe de troisième dites « prépa-métiers » :

La nouvelle grille horaire pour la classe de 3^e prépa-métiers a été publiée au [BO n°20 du 16/05/2019](#)

Des attendus de fin d'année et repères annuels de progression des cycles 2, 3 et 4 ont été élaborés en français et en mathématiques du CP à la classe de 3^e sont publiés dans la [note de service n° 2019-072](#) du 28 mai 2019.

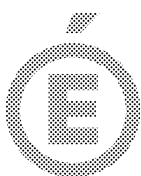
Ils fixent un horizon en termes de connaissances et de compétences. Des exemples de réussite sont proposés afin d'illustrer ce que doit savoir faire l'élève de la fin du CP à la fin de la classe de 3^e. Ils constituent une contribution à l'évaluation des élèves.

Ils peuvent être utilisés comme outils pour la consolidation en seconde professionnelle ou première année de CAP : [les attendus de fin d'année et repère annuel de progression du CP à la troisième.](#)

Guides pédagogiques (Vade-mecum)

Plusieurs guides pédagogiques thématiques sont à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle.

- [Consolidation des acquis et l'accompagnement personnalisé](#)
- [Mettre en œuvre la co-intervention dans la voie professionnelle](#)
- [La réalisation du chef-d'œuvre](#)
- [Renforcer les usages du numérique](#)
- [Famille des métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics](#)
- [Famille des métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique](#)
- [Famille des métiers de la relation client](#)
- [La classe de troisième « prépa-métiers »](#)
- [Adapter les parcours de formation des élèves en CAP en 1, 2 ou 3 ans](#)
- [Préparation à la poursuite d'études](#)
- [Les mobilités internationales et européennes](#)



- [Module de préparation à l'insertion professionnelle](#)

Tests de positionnement de seconde : passation du 16 septembre au 4 octobre

Ces tests permettront aux équipes pédagogiques, en complément des outils propres à chaque enseignant, de disposer d'un outil de diagnostic standardisé des compétences de chaque élève en français et en mathématiques, première étape de l'accompagnement personnalisé.

Dès le début des passations le 16 septembre, un document présentant la moitié des exercices passés par les élèves sera mis à disposition des équipes pédagogiques.

Les équipes pédagogiques pourront, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé et de la consolidation des acquis, déterminer la mise en place d'une réponse collective ou individualisée.

Des outils à disposition des enseignants se trouvent sur le [site Eduscol](#).

Documents d'accompagnement des programmes

- [Ressources d'accompagnement du programme de mathématiques \(cycle 4\)](#)
- [Ressources d'accompagnement du programme de physique-chimie \(cycle 4\)](#)
- [Ressources pour faire la classe en mathématiques et sciences physiques et chimiques en lycée professionnel](#)

Parcours M@gistère

- Parcours national : [Transformer la voie professionnelle](#)
- Parcours académique : [Actes du séminaire « Transformation de la Voie Professionnelle »](#)

PPCR : [guide détaillé du rendez-vous de carrière et ses annexes](#).

21 mesures pour l'enseignement des mathématiques

Le [rapport « 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques »](#), co-écrit par Cédric Villani et Charles Torossian, a été remis au ministre de l'Éducation nationale. L'objectif de ce rapport était d'établir un bilan des forces et des faiblesses actuelles de cet enseignement, de préciser les points de blocage et les leviers potentiels, avant de formuler des propositions concrètes en s'inspirant des pratiques les plus concluantes et à la lumière des études internationales.